

PARQUET DANS LES PIÈCES HUMIDES

Une pose sous conditions

À ce jour, la pose de parquet dans les pièces humides n'est toujours pas visée par les DTU. Elle est même proscrite par le NF DTU 51.2 « Pose des parquets à coller ». La pose flottante n'est pas autorisée non plus: en effet ces mises en œuvre ne résistent pas aux variations hydro-métriques et thermiques des pièces humides. Pour autant, le parquet demeure très utilisé en milieu humide, mais afin d'éviter tout litige, de nombreuses précautions doivent être respectées et les préconisations des fabricants scrupuleusement suivies. Tout d'abord, il convient de choisir des essences résistantes à l'humidité: les bois exotiques tels que le teck, le jatoba, l'ipé ou le wengé, etc., ou certains bois européens thermo-traités comme le frêne, le hêtre, l'épicéa. Les parquets adaptés aux cuisines ou salles de bains sont massifs ou contrecollés à bords droits (sans chanfrein) ou collés aboutés à joints type « pont



© EMOIS ET BOIS: PARQUET DE QUALITE

de bateau ». Ils doivent être stockés avant la pose pendant quinze jours dans la pièce d'application, et non sujets aux condensations de vapeur d'eau.

QUALITÉ DU SUPPORT

En outre, la qualité du support est un élément essentiel au bon comportement futur du parquet. La mise en œuvre est réalisée sur un sol présentant un support rigide, résistant à la pression et à la flexion. Il doit être plan, sec, sain et solide. Le parquet est

ensuite collé en plein au sol uniquement, avec une colle spatulable PU mono-composant ou MS polymère (voir tableau). Afin d'éviter l'infiltration d'eau, les lames sont collées aboutées avec l'application de joints polyuréthane noir, et un joint de dilatation est aménagé en pourtour de l'ouvrage puis bouché à l'aide d'un silicone souple. Enfin, côté finition, il vaut mieux privilégier un parquet huilé, préfini en usine et rehuilé après la pose. Cette finition offre l'avantage de ne pas enfermer le bois et d'empêcher l'eau de stagner. Ainsi, le parquet respire. Un parquet huilé doit toutefois faire l'objet d'un entretien fréquent par un balayage humide avec un savon naturel à base d'huile afin de renforcer sa protection. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

FFB-CMP (Fédération française du bâtiment charpente menuiserie parquets), tél. : 01 40 69 57 40, www.polebois.ffbatiment.fr

Guide pour l'établissement des descriptifs et quantitatifs de peinture

Une nouvelle version du *Guide pratique pour l'établissement des descriptifs et quantitatifs de peinture, revêtements muraux et façades*, élaboré par l'UPPF-FFB et l'Union nationale des économistes de la construction (Untec), est disponible depuis juillet dernier. Elle aborde notamment les règles professionnelles des systèmes d'étanchéité liquide (SEL), l'isolation thermique par l'extérieur (ITE) par enduit mince sur isolant, les règles professionnelles pour l'entretien et la rénovation de systèmes d'isolation thermique par l'extérieur (ETICS). Le guide propose également une charte environnementale.

On trouve en annexe un tableau synoptique de prestations sols, murs et plafonds, des suggestions en matière de mise en œuvre des dispositions de sécurité et le protocole d'accord entre la FFB et l'Untec afin de prévenir les litiges portant sur les quantitatifs, ainsi qu'un glossaire.

Structuré en deux parties – méthode d'élaboration d'un descriptif de peinture, puis d'un métré de peinture –, ce document a pour objectif de définir le fond et la forme de ces descriptifs. Il constitue une référence en cas de litige, en complément des normes en vigueur, rappelées également dans le document. Pour en savoir plus UPPF-FFB, (Union professionnelle peinture et finitions), tél. : 01 40 69 53 73, www.uppf.ffbatiment.fr

CHOIX DES COLLES SELON LES SUPPORTS

Type de support	Préparation du support	Colle spatulable PU mono-composant	Colle MS polymère
Chape ciment	L'humidité dans sa masse n'excède pas 3%. Pour y parvenir, ventiler et chauffer si nécessaire; mesurer avec un humidimètre électrique ou méthode CM.	Oui	Oui
Carrelages abrasés	Le support, propre, ne présente en surface aucune zone qui s'oppose à l'adhérence de la colle.	Non	Oui
Vieux parquets/ vieux planchers	Poncer les inégalités, reclouer ou visser les parties qui grincent. Ponçage et remise à niveau si besoin.	Oui	Oui
Agglomérés ou multiplis	Ils sont rigides ou porteurs (en cas de pose du panneau sur poutres par exemple) sans présenter de fléchissement.	Oui	Oui
Poutres et lambourdes	Interposer un panneau d'aggloméré ou de multiplis.	Oui	Oui
Revêtements de sols souples (moquette, PVC, lino)	Les enlever, nettoyer le support, décaper et ragréer si nécessaire.	Oui	Oui